

Editorial

**Rythmes scolaires :
 grève à Marseille le 24 septembre,
 nous sommes tous
 des marseillais !**



Le 16 septembre à l'Assemblée nationale, le Premier ministre a confirmé les 21 milliards d'économies en 2015 pour financer le pacte de responsabilité qui prévoit 50 milliards de cadeaux aux patrons, la territorialisation de la République...

Depuis des mois, FO dénonce le caractère destructeur des décrets Peillon/Hamon pour le statut de fonctionnaire d'Etat des enseignants et tous leurs méfaits : mercredi travaillé au frais des personnels (transports, garde d'enfants...), PEDT, confusion entre scolaire et périscolaire, réquisition des salles de classe et du matériel pédagogique pour les activités périscolaires...

Depuis des mois, les ministres successifs affirment que les enseignants n'ont rien à craindre. Najat Vallaud-Belkacem allant jusqu'à vanter « les bienfaits incommensurables pour les apprentissages » de la réforme qui n'est mise en place que depuis trois semaines dans plus de 85% des communes. On touche ici davantage à la foi qu'au raisonnement éclairé digne d'un ministre de l'Education nationale.

Après le verrou des 24 heures hebdomadaires (étape 1) ...

Le 23 août, l'ex ministre Hamon publiait un décret qui annualise le service des remplaçants et des collègues sur des postes fractionnés pour leur imposer jusqu'à 27 heures d'enseignement dans une semaine sans donner de garanties sur la récupération. Déjà, des DASEN indiquent ne rien pouvoir garantir en la matière.

... les formations communes enseignants/animateurs pour aller vers « un statut d'emploi transfonction publique » (étape 2)

La ministre de la Fonction publique organise dès le 22 septembre des discussions avec les fédérations de fonctionnaires sur « l'avenir de la Fonction publique ». Son objectif avoué : « donner un cadre aux métiers communs entre l'Etat et les collectivités » - « mutualiser les formations » pour avancer vers « un statut d'emploi transfonction publique ». Sans attendre, en Seine-Saint-Denis, en Haute-Loire, des formations communes animateurs/enseignants sont organisées. Dans ces conditions, combien de temps faudrait-il pour que ce « rapprochement » conduise à la fin de nos droits ?

A Marseille, territoriaux et enseignants seront en grève le 24 septembre !

Face au chaos constaté dans les écoles depuis 10 jours et aux remises en cause statutaires, les syndicats Force Ouvrière des territoriaux et des PE appellent à la grève et à manifester chez le préfet pour la suspension immédiate de la mise en place de la réforme.

La situation dénoncée par FO n'est pas propre à cette ville. De Arras à Lyon, de Rennes à Bordeaux en passant par Paris, les mêmes décrets produisent les mêmes effets. De ce point de vue, nous sommes tous des marseillais.

A Argenteuil, le SNUDI-FO, le SNUipp, la CGT éduc'action, avec la FCPE, appellent à un rassemblement devant la mairie le 17 septembre contre la réforme des rythmes et son application.

Suspendre la réforme en vue de son abrogation

Pour mettre fin au chaos, pour sauver notre statut de fonctionnaire d'Etat, il y a urgence à bloquer la mise en œuvre des décrets Peillon/Hamon avant que la machine ne pulvérise toutes nos garanties collectives.

Organiser la participation massive aux réunions du SNUDI-FO, adopter des motions de soutien à cette grève et prendre les initiatives pour mettre en échec cette réforme, se tenir prêt à répondre à la nécessaire initiative nationale interprofessionnelle pour mettre en échec cette politique, telles sont nos tâches de l'heure.

C'est aussi l'enjeu des élections professionnelles qui auront lieu dans toute la fonction publique du 27 novembre au 4 décembre.

Montreuil, le 17 septembre 2014
 Norbert Trichard
 Secrétaire général



**Une rentrée scolaire
 sous le signe de l'austérité
 Salaires, statuts, postes,
 conditions de travail :
 agir avec le syndicat
 pour faire valoir les revendications**

Assez de l'austérité et du pacte de responsabilité ! Pour FO, l'augmentation générale des salaires, indemnités et pensions est une priorité

Avec le pacte de responsabilité, le gouvernement entend maintenir le gel du point d'indice dans la Fonction publique pour une durée indéfinie afin de faire payer les fonctionnaires et au-delà tous les salariés et retraités.

La France c'est déjà la Grèce...

Ce n'est pas nous qui le disons mais un rapport de l'OCDE publié le 9 septembre 2014 qui souligne que si les salaires des enseignants des pays de l'OCDE ont globalement augmenté entre 2000 et 2012, « la France, la Grèce (...) font figure d'exceptions : le salaire y a diminué d'environ 10 % sur la période ».

Le gel du point d'indice depuis le 1^{er} juillet 2010, c'est le racket

Un PE adjoint au 6^{ème} échelon, en septembre 2010 percevait 1 804 € net. En avril 2014, il touchait 1 775 €, soit 29 € de perte alors que les prix ont augmenté ! Si son traitement avait seulement suivi l'inflation de 8 %, il aurait perçu 1 890 €, soit 140 € de plus. Si la revendication de rattrapage des 8 % et des 50 points d'indice supplémentaires était satisfaite, alors il gagnerait 2 148 € !

➔ Augmentation immédiate de la valeur du point d'indice et 50 points d'indice supplémentaires pour tous (200 € mensuels)

Sommaire

page 2 - Rythmes scolaires

page 3 - Rentrée scolaire

page 4 - Actualités revendicatives

page 5 - «Refondation» de l'école

pages 6-7 - Infos administratives

page 8 - Elections professionnelles

